



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

AVIS D'APPEL D'OFFRES No. AAO : tom_sf_ardil_002/11/22

« Travaux de construction d'une maison des jeunes à Toya au bénéfice du conseil communal des jeunes »

1. Objet : Le projet consiste à la réalisation des travaux de construction d'une maison des jeunes à Toya au bénéfice du conseil communal des jeunes dans la commune de Alafia. Les travaux prévus dans le cadre de ce projet sont les suivants :

- La construction d'un bâtiment principal de 215 m² couvert en plancher à corps creux et composé d'une salle multifonctionnelle, de deux bureaux, d'un magasin et deux blocs de toilettes,
- La construction d'un podium,
- La construction de deux blocs de deux toilettes,
- La réalisation d'un mur de clôture de 170ml sur 1.80 m de hauteur,
- La construction d'une loge gardien,
- La réalisation d'un puisard.
- Les travaux de prospection géophysique et hydrogéologique avec fourniture des rapports provisoire et définitif (deux sondages électriques par site)
- Les travaux de réalisation d'un forage positif équipé de système de pompage solaire,
- Les travaux d'adduction d'eau (château d'eau de 05m³ et un réseau de distribution de 500 ml),
- Les travaux de Clôture en grillage du champ solaire et autour du forage (dimensions: 7x7m, hauteur=2m) avec poteau tout les 2m
- La réalisation de 2bornes fontaines et deux abreuvoirs pour les animaux.

Ces travaux sont en lot unique : **Travaux de construction d'une maison des jeunes à Toya au bénéfice du conseil communal des jeunes**

Madame, Monsieur,

L'ONG Action Recherche pour le Développement des Initiatives Locales (ARDIL), ci-après dénommée « le Maître d'ouvrage », a l'intention de faire exécuter les **Travaux de construction d'une maison des jeunes à Toya au bénéfice du conseil communal des jeunes** décrits en objet.

Les travaux seront réalisés dans le cadre du contrat de GRANT entre notre ONG partenaire et le Projet d'Appui à la Stabilisation et à la Paix(PASP) de GIZ.

2. Le dossier d'appel d'offres comprend les documents suivants :

2.1 Cahier des charges,



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

2.2 Les formulaires,

2.3 Le devis estimatif et quantitatif et le bordereau des prix unitaires

2.4 Les plans,

3. Les soumissionnaires invités peuvent prendre connaissance du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) complet en version imprimée tous les jours ouvrables au Siège à Tombouctou Quartier Sareikaïna. BP: 77 Tel/Fax: 00(223) 21 92.13.05 ou, auprès du personnel de soutien ou à la demande par email à l'adresse : contact@ongardil.com au plus tard le 09 Novembre 2022 à 12 H 00.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés doivent obtenir un exemplaire électronique du DAO. Le retrait du DAO est obligatoire pour chaque entreprise qui soumissionne. Au moment du retrait du DAO, le soumissionnaire signe le registre de retrait des DAO.

NB : Les offres reçues des soumissionnaires qui ne figurent pas dans ce registre sont écartées au moment de l'ouverture publique des plis.

5. Des informations complémentaires sur le projet prévu peuvent être obtenues les jours ouvrables jusqu'au 09 Novembre 2022 de 8h00 à 15h00 (les vendredis de 8h00 à 12h00) par courriel auprès du Bureau de l'ONG ARDIL à l'adresse électronique ci-dessus.

6. Si vous souhaitez réaliser les travaux, nous vous invitons à soumettre en utilisant, la procédure des trois enveloppes distinctes :

Enveloppe A : La lettre de soumission accompagnée des documents suivants :

- La fiche de présentation actualisée de votre entreprise (voir modèle joint)
- La description de la méthode d'exécution des travaux,
- La liste du personnel proposé avec CV (voir modèles joints)
- La liste du matériel à affecter aux travaux
- Le chronogramme d'exécution des travaux
- Le registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM)
- Le Numéro d'Identification Fiscal (NIF)
- Une caution bancaire de 2 000 000 FCFA
- Les états financiers 2021, certifiés par un expert-comptable ou un comptable agréé inscrit au tableau de l'Ordre
- Attestation INPS

Enveloppe B : Bordeaux des prix unitaires et le devis des coûts

Tous ces documents, ainsi que leurs annexes, doivent être remis dans une grande **enveloppe C**.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Cette enveloppe extérieure portant la mention « **A n'ouvrir qu'en commission** » doit être cachetée et libellée comme suit : « **Travaux de construction d'une maison des jeunes à Toya au bénéfice du conseil communal des jeunes** »

Les deux enveloppes intérieures doivent être cachetées et libellées comme suit :

Enveloppe A : « lettre de soumission, pièces administratives et présentation entreprise »

Enveloppe B : « *Devis et bordereau des prix unitaires* »

Les offres devront être soumises, en 01 original et 02 copies, sous pli fermé au siège de l'ONG Action Recherche pour le Développement des Initiatives Locales (ARDIL) à Tombouctou Quartier Sareïkaïna ou par email à l'adresse contact@ongardil.com au plus tard le 11 Novembre 2022 à 15h00 avec la mention « **Réponse à l'Appel d'Offre ARDIL Travaux de construction d'une maison des jeunes à Toya au bénéfice du conseil communal des jeunes** »

7. Les offres envoyées par email doivent être en PDF et protégées par un code d'accès qui sera communiqué le jour de l'ouverture. Votre courriel ne doit pas dépasser 10 Mo par envoi.
8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent. (Adresse cf. ci-dessus).

Bamako, le 01/11/2022